

CALUIRE-ET-CUIRE

# L'Office municipal des sports et la Ville reconduisent leur contrat

Lors du dernier conseil municipal, la Ville et l'Office municipal des sports (OMS) ont reconduit leur partenariat pour quatre ans. Ce qui permet d'accueillir les 4-13 ans pour des activités sportives le mercredi et durant les vacances scolaires.

Arrivé à échéance fin 2020, le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens liant l'Office municipal des sports (OMS) et la ville de Caluire a été approuvé et reconduit pour quatre ans lors du dernier conseil municipal.

Une procédure réglementaire qui officialise, une nouvelle fois, le partenariat existant entre la municipalité et une association, née en 1984, qui s'est bien adaptée aux contraintes sanitaires de l'année écoulée. Le contrat d'objectifs et de moyens liant la ville de Caluire et l'OMS a été reconduit pour quatre ans.

Les objectifs partagés par la Ville et l'association sont inscrits au contrat. Ils portent sur le maintien d'une offre sportive variée et de qualité par le biais de l'accueil collectif de mineurs sans hébergement de 4 à 13 ans, la découverte et l'initiation à différents sports, l'encouragement à la mixité sociale, l'égal accès aux filles et aux garçons ainsi que le développement de valeurs telles que l'entraide et le respect. La mise à disposition de locaux et de matériel font, pour leur part, l'objet de conventions spécifiques.



Cassandra et Tigran, deux des animateurs de l'OMS donnent les consignes aux enfants sur la pelouse du stade Pierre-Bourdan. Photo Progrès/Sylvain PIALOT

## L'OMS, c'est quoi ?

L'Office municipal des sports de Caluire est une association, agréée Jeunesse et Sports, qui gère un centre de loisir permettant l'accueil collectif d'enfants de 4 à 13 ans, dans le cadre d'activités sportives pendant les vacances scolaires et les mercredis. Il utilise une centaine d'animateurs diplômés. L'OMS aide également, avec le soutien de la municipalité, les clubs et associations sportives adhérents (40 actuellement) pour la formation de leurs éducateurs, l'achat de matériel pédagogique et l'aide à l'organisation des manifestations.

En 2019 (dernière année "normale") l'OMS a battu des records en termes de nombres de demi-journées d'accueil (1/2 journée = 1 enfant inscrit) 15 541 soit 767 enfants, dont environ 90 % de Caluirards. Une progression constante depuis six ans. L'OMS soutient aussi financièrement les clubs dans le cadre de l'aide aux familles en difficultés (réduction des cotisations) en adhérant à l'Osas (Offre spéciale d'activité sportive) créée et gérée par la ville de Caluire.

Les inscriptions sont uniquement possibles par téléphone. Dates d'ouverture sur le site. OMS, 1, rue Curie, Caluire-et-Cuire. Tél. 04 78 23 48 64 et omscaluire.com.

« Notre association est heureuse de cette signature, se réjouit Gérard Simon, président de l'OMS. Il s'agit d'une belle marque de confiance de la municipalité pour notre centre de

loisirs, son équipe dirigeante et ses animateurs ». Une satisfaction partagée par l'adjoint aux sports, Damien Couturier.

« Depuis toujours, l'OMS est le

partenaire de la Ville pour le développement éducatif de l'enfant par le sport dans le cadre des activités du centre de loisir ou de l'aide apportée aux clubs pour la formation

et l'achat de matériel à destination des plus jeunes, se félicite-t-il. La reconduction du contrat permettra à l'OMS d'assurer, sereinement, cette mission et de garantir, à la collectivité, un service de qualité. Les Assises du sport, qui se déroulent actuellement, offriront certainement l'occasion de renforcer le rôle de l'OMS au travers de la politique sportive de la Ville ».

## Une année 2020 plutôt compliquée pour les clubs

L'année 2020 n'a pas été simple pour l'OMS. Après avoir battu, grâce à la grande diversité des activités proposées, des records en termes d'accueil d'enfants (767) en 2019, l'OMS s'est plutôt bien adapté aux contraintes sanitaires liées au Covid.

« Notre activité a, logiquement, chuté de 40% en 2020, constate Gérard Simon. Notre capacité d'accueil a volontairement été réduite pour offrir un accueil de qualité répondant aux normes sanitaires. Nous avons, également, réduit le nombre de nos animateurs et trouvé, de fait, un certain équilibre. Par contre, l'aide à nos 40 clubs adhérents, avec le soutien de la mairie, a augmenté et atteint 30 000 €. Maintenant, nous espérons tous pouvoir rapidement retravailler dans des conditions normales et sereines. Ce sont nos vœux le plus chers ».

De notre correspondant local,  
Sylvain PIALOT